

**Sujet :** Réunion publique à Aubiac vendredi 19 avril 2024 sur les 2 ponts et le PPRi du Bruilhois

**De :** alain zanardo <zanardoalain@gmail.com>

**Date :** 23/04/2024, 08:00

**Pour :** PIAZZA-MOREL Delphine <delphine.piazza-morel@agglo-agen.fr>

**Copie à :** Pierre Salane <salane.pierre@gmail.com>

Madame,

Suite à la réunion publique du vendredi 19 avril 2024 à Aubiac concernant les 2 ponts sur le Pesqué, voici quelques notes.

Je vous remercie pour le lien vers l'actualisation (en 2019 ?) de l'étude hydraulique sur le PPRi du Bruilhois ainsi que pour celui de l'autorisation environnementale préalable aux travaux débutés le lundi 15 avril 2024.

Les 2,7 millions TTC du projet des 3 bassins écrêteurs de crues intègrent-ils les 1.1 millions HT prévu pour l'entretien des 24 ha des 3 bassins sur 50 ans ? Même question pour les travaux en cours sur les 2 ponts d'Aubiac : quel est le coût de ces travaux qui doit être ajouté aux 2.7 + 1.32 ?

Je ne suis pas favorable aux recours et autres tracasseries administratives mais la Nature, donc les Humains, mérite d'être défendue surtout si des solutions alternatives à des grands travaux de terrassements, type remembrement, aujourd'hui heureusement révolus, ne sont pas suffisamment étudiées voire même pas envisagées. Les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) sont maintenant fortement documentées depuis 2022.

Idem pour la notion de trame brune en écho aux trames bleue, verte & noire. Remonter le taux d'humus des sols via notamment le programme + 4 pour 1 000 est une SFN incontournable.

Nous proposons de créer un bassin démonstrateur intégrant toutes les problématiques liées à l'eau, l'agriculture et l'urbanisation. Le trop et le pas assez d'eau sont à gérer simultanément en y intégrant le Retrait Gonflement des Argiles (RGA) et les ASSEC du chevelu hydrologique.

La notion d'auto inondation des maisons a été abordée ; elle doit s'intégrer à une nouvelle étude dont les objectifs sont l'intégration des SFN et zéro cm d'eau dans les maisons nécessitant 1 million de m<sup>3</sup> de capacité de rétention et ralentissement de l'onde de crue. Aux équipements collectifs il faut ajouter un accompagnement de chaque maison sinistrée.

Il est maintenant évident que la situation de 2008 sera plus fréquente que prévue via les gouttes froides dont l'intensité mesurée en mm d'eau de pluie par heure est passée de 60 mm/h (2 h) en 2008 à 160 mm/h (20 minutes) en 2023 (à Roquefort et Aubiac).

Donc ces 3 bassins secs seront inefficaces et contre productifs en termes d'écrêtement.

Pourquoi l'inondation de 2023 fut peu impactante à Roquefort malgré les 60 mm de pluie en 20 minutes ? Parce qu'un nouveau (2015) bassin d'expansion de 150 000 m<sup>3</sup> a écrêté cette crue. Parce que l'onde de crue est entrée dans les maisons à 23h et que les pompes de relevage des eaux usées ont assuré leurs fonctions car, la nuit, il y a peu de production d'eaux usées. Ainsi le réseau n'est pas monté en charge et les maisons n'ont pas été inondées par les eaux usées.

La rehausse du chemin de Vidounet comme « barrage » sec au travers du lit majeur du Labourdasse serait une alternative qui sauverait la zone humide et éviterait le terrassement de 2 digues détruisant un biotope déjà détruit lors de la rectification en 1990 du lit du Labourdasse. Laissons le vivre il écrête naturellement les crues.

Une découverte des 3 300 ha de ces bassins collecteurs d'eau de pluie permettrait de multiplier les alternatives. Par exemple, étudions la vallée du Samazan au-dessus du chantier actuel (qui vient de détruire 500 m<sup>2</sup> de zone humide). Il est fortement boisé donc ne devrait pas être sujet à de telles inondations. Les champs cultivés notamment sur la rive gauche du Samazan, sont soit travaillés dans le sens de la pente (ce qui est contre-indiqué d'un point de vue pédologique) soit en suivant les lignes de niveaux avec une segmentation

des champs en fonction de la pente. Une SFN serait d'inciter les 3 agriculteurs de ce bassin versant à passer en agroforesterie sans labour sous couvert végétaux permanents. Il y a également une partie boisée et une surface assez importante plantée en peupliers et noyers à bois de presque quinze ans plus des prairies ou des jachères enherbées.

Ce n'est pas le Samazan seul qui a généré ces crues. Le Pesqué y a contribué.

Quelles sont les surfaces des deux bassins collecteurs de ces deux ruisseaux ?

Le projet de bassin sec est donc mal placé car il ne concernerait que le Samazan.

La salle municipale et la STEP sont à la croisée de problématiques qui sont déjà exacerbées par ce projet de bassin sec. Est-il judicieux de faire un parking en zone sous aléa inondation ?

Une autre solution globalisée doit être étudiée.

Utilisons les 4 millions d'€ de ce grand projet inutile voire négatif vers une anthropisation positive des activités humaines qui y sont installées. Créer 219 600 m<sup>3</sup> de rétention est aisé par les SFN sur les 3 300 ha de bassins collecteurs dès lors que les zones humides sont libres d'exercer leur tâche : retenir puis restituer l'eau. Dès lors que leurs potentialités sont accrues par des retenues judicieusement placées. Dès lors que les bassins d'expansion naturelle sont utilisés et amplifiés. Ces champs naturellement inondés doivent être cultivés en prairie de fauche et de pâture par des troupeaux dédiés à cette tâche. Une MRAE spéciale est dédiée à cette mutation des SAU situées dans les lits majeurs du chevelu hydrique.

Pour cette nouvelle étude, notre confiance va au bureau d'étude SOLAGRO implanté à Toulouse et à Lyon récemment.

Une réunion technique s'impose à nous afin que nos arguments soient entendus et les réponses explicitées. Un partenaire loyal à cette concertation pourrait être le SMEAG ou l'ENSEGID ou SOLAGRO.

En vous remerciant pour les deux documents recherchés, veuillez recevoir, Madame, l'expression de ma citoyenneté active.

Alain ZANARDO.

Administrateur de la SEPANLOG.

--

Cordialement

Alain ZANARDO

12 rue de la Palanque  
47310 ROQUEFORT  
06 76 71 84 37